




My e-Box est une boîte aux lettres électronique, mise à disposition par les pouvoirs publics, où vous retrouvez de manière sécurisée des messages officiels envoyés par les institutions publiques et par les organismes avec une mission de service public.

1. Activer et se connecter My e-Box

My e-Box est une boîte aux lettres liée à votre identité en tant que citoyen-ne belge. L'accès à votre My e-Box est strictement personnel et sécurisé.

- Ouvrez un navigateur (voir fiche 3.1.) et allez sur le site de myebox.be. Choisissez le français.
- Cliquez  sur **OUVRIR MY EBOX**.
- Pour vous connecter, vous devez utiliser un moyen d'authentification CSAM (voir fiche 7.2.), par exemple le lecteur de carte d'identité (voir fiche 7.4.) sur PC ou encore l'application **itsme** (voir fiche 7.3.).



La première fois que vous vous connectez à My e-Box, vous activez également ce service. Cela signifie qu'une série de documents officiels vous seront à l'avenir **uniquement envoyés sous forme numérique** dans votre boîte aux lettres électronique My e-Box. Vous ne recevrez donc plus ces documents par courrier postal.



De nombreuses institutions publiques vous envoient des documents via votre My e-Box : les différents services publics fédéraux et régionaux, l'ONEM, l'ONSS, le SPF Finances, l'AVIQ, le Service fédéral des Pensions... de nombreux autres services s'ajoutent progressivement.

2. Un nouveau message dans My e-Box

Les documents envoyés via My e-Box sont généralement **assez importants**. Il est donc primordial que vous soyez averti-e de leur présence dans votre e-Box. C'est pourquoi **vous devez renseigner et activer** votre adresse e-mail lors de votre première connexion : **un e-mail vous sera envoyé à chaque fois qu'un nouveau document sera disponible**.



Bienvenue sur My eBox !

Dorénavant, vous ne recevrez plus les messages des organismes gouvernementaux affiliés sur papier, mais uniquement sous forme numérique via My eBox.

NON, JE PRÉFÈRE NE PAS RECEVOIR DE MESSAGES VIA MY EBOX.

Mon profil

Complétez votre inscription pour lire les messages et recevoir les notifications. Si vous ne terminez pas votre inscription, votre autorisation sera automatiquement révoquée.

Surnom (facultatif)

Le nom utilisé pour m'adresser les notifications

Langue de communication *

Français

Notifications *

Oui, je souhaite être informé par courrier électronique des messages contenus dans mon eBox.



Non, je ne souhaite pas recevoir de notifications par courrier électronique

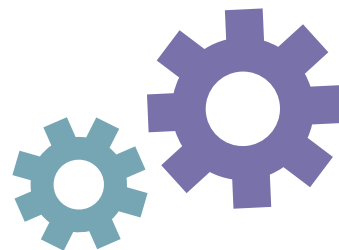
Attention! Vous avez choisi de **NE PAS être informé** de l'arrivée ou de l'expiration des messages dans votre eBox. **Vous devez consulter régulièrement votre eBox de votre propre initiative.**

ANNULER

ENREGISTRER

3. Consulter sa boîte aux lettres My e-Box


- A. Une fois connecté-e, vous voyez les différents documents reçus. Cliquez  sur la vignette du document pour l'ouvrir.
- B. Vous pouvez également créer des dossiers pour classer vos documents en cliquant  sur le dossier qui se trouvent en bas de votre document.
- C. Vous les retrouvez ainsi dans le dossier qui se trouve dans la barre d'outils située à gauche.
- D. Vous pouvez aussi télécharger votre document pour l'archiver sur votre PC ou smartphone en appuyant sur la flèche de téléchargement.






The screenshot displays the My e-Box interface. On the left, a sidebar contains a folder icon labeled 'C'. The main area shows a document titled 'Aperçu de l'historique de carrière' with a download icon labeled 'D' and a folder icon labeled 'B'. Below it is another document 'Information concernant votre pension du SFP'. On the right, a profile menu is open, showing 'Mon profil' (labeled '2') and 'Me déconnecter' (labeled '3'). Below the profile menu, a 'Détails de mon profil' page is shown with a 'Désactiver My eBox' button (labeled '4').

4. Désactiver My e-Box

Vous souhaitez à nouveau recevoir vos documents officiels par courrier postal ?
Vous pouvez **désactiver My e-Box**. Pour cela, suivez ces étapes :

 **Important à savoir :** tant que votre demande de suppression n'a pas été traitée, vous pouvez encore recevoir du courrier sur My e-Box. N'oubliez donc pas de vérifier votre courrier numérique jusqu'à avoir reçu la confirmation de suppression. Après cela, vous recevrez votre courrier à nouveau par voie postale.

1. Connectez-vous à My e-Box si vous n'êtes pas encore connecté-e.
2. Cliquez  sur votre nom **en haut à droite**.
3. Dans le menu qui apparaît, cliquez  sur **"Mon profil"**.
4. Sur la nouvelle page, cliquez  sur le bouton **"Désactiver My e-Box"**.

7. SERVICES PUBLICS EN LIGNE
ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
6. Utiliser My e-Box
Dernière mise à jour en février 2023